

## INFORMATIONS TENTES ENTREPRISES

Cher partenaire,

Vous avez choisi d'accueillir votre équipe dans une ou plusieurs tente(s) 3mx3m sur le Village du **Challenge contre la Faim** (cf. plan d'implantation).

Votre tente sera disponible **à partir de 10h**, le **jeudi 9 juin 2022** pour installer votre matériel.

La décoration intérieure de votre tente est libre, en revanche, **vous n'avez pas la possibilité d'installer de visibilité à l'extérieur.**

### ❖ Mobilier

Nous mettons à votre disposition le matériel suivant :

- ✓ 1 table 2m x 1m
- ✓ 2 chaises
- ✓ Un portant + cintres
- ✓ Une plaque avec la mention de votre société

### ❖ Les dossards

La distribution des dossards se fera uniquement **sous votre tente**.

Il est très important d'informer vos salariés avant l'événement. **Aucun dossard ne pourra leur être remis sur l'espace commun de retrait.**

Une boîte contenant les dossards de vos salariés sera à votre disposition pour effectuer la distribution ainsi que la **liste d'émargement** correspondant.

Les dossards seront **classés par ordre alphabétique** afin que la distribution soit plus fluide et le temps d'attente minime.

**Un bénévole d'Action contre la Faim vous aidera à distribuer les dossards** et prendra en charge, le cas échéant, des cas particuliers liés aux certificats médicaux non valides.

#### **⚠ VOUS ÊTES RESPONSABLES DE L'ACCUEIL DE VOS SALARIÉS !**

Les dossards sont équipés d'une **puce** collée au dos, **nominatifs** (chaque participant doit porter un dossard avec son nom) et accompagnés de **4 épingles à nourrice**. **Le dossard est à accrocher devant**, sur le torse.



**DOSSARDS** : A placer **COTE POITRINE**. Veiller à **NE PAS LE PLIER**, ni le recouvrir d'un vêtement.



**ZONE DE DÉPART** : Attention aux tapis de détection, **NE PAS RESTER A PROXIMITÉ DES TAPIS LORSQUE L'ACTIVITÉ EST TERMINÉE.**

Voici la liste des documents à vérifier avant de délivrer le dossard au salarié participant

- ✓ Une **pièce d'identité** ou justificatif d'identité (badge de l'entreprise, carte de transport, etc.). Une photocopie est acceptée.
- ✓ Ainsi que :
- \* **Pour la marche, le yoga, la zumba et les expériences immersives** : un **engagement sur l'honneur**/décharge de responsabilité signé,
- \* **Pour la course** : un **certificat médical** mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme, datant de **moins d'un an** au jour de l'événement. La photocopie est acceptée.

OU

- \* Une **licence** en cours de validité à la date du Challenge contre la Faim. Les licences suivantes sont acceptées : Athlétisme Compétition (FFA), Athlétisme Entreprise (FFA), Athlétisme Running (FFA), Athlétisme Santé (FFA), Pass' Running, FSCF Running, FSGT Running, UFOLEP Running, FFTriathlon, UNSS, UGSEL. Les licenciés doivent présenter une **carte en cours de validité** (moins d'un an également). La photocopie est acceptée.

Une fois ces documents vérifiés et validés, vous pourrez alors remettre le dossard au salarié et l'inviter à signer le cahier d'émargement.

Si l'un des documents présentés n'est pas conforme : non présentation de certificat médical, date non valide, mention non conforme, etc., vous pourrez proposer à votre salarié de signer **une décharge**. **Cette décharge engage les participants à pratiquer exclusivement la marche ou la zumba ou le yoga ou à participer aux expériences immersives**, dans le cadre de la manifestation sportive, et dégage l'association de toute responsabilité en cas d'accident. Il ne pourra pas courir.

Vous trouverez joint à ce document, un **engagement de responsabilité** sur la bonne vérification des certificats médicaux des participants. Ce document est à nous retourner signé le jour de l'événement.

❖ **La distribution de la collation dans votre tente :**

L'eau, les barres de céréales et biscuits prévus pour chacun des participants seront à votre disposition.

Dans un souci environnemental, nous vous remercions de porter une attention particulière au **TRI ET AU RECYCLAGE DES DECHETS**, plusieurs corbeilles seront mises à votre disposition afin de trier les détritres alimentaires, les bouteilles en plastique et les gobelets.



**EXCELLENT CHALLENGE A TOUS !**